

CONDITIONS GENERALES DE PARTICIPATION

SPRINT – OCTOBRE ROSE | LA PRAILLE

Dans le cadre d'**Octobre Rose**, le Centre Commercial La Praille organise un sprint de 20 mètres permettant à chaque participant de mesurer sa vitesse, du **3 au 17 octobre 2026, de 10h00 à 13h00 et de 14h00 à 18h00**.

Une **photographie est automatiquement prise à l'arrivée du sprint**. Cette photographie est ensuite intégrée à la **fresque digitale collaborative** diffusée sur écran géant dans notre centre commercial dans le cadre de l'événement.

Conditions de participation :

- Participation à partir de 8 ans accompagné d'un adulte, ou à partir de 18 ans en autonomie (sur présentation d'une pièce d'identité) ;
- Don facultatif à la Fondation Genevoise pour le dépistage du cancer ;
- Échauffement musculaire avant le départ du sprint afin d'éviter toute éventuelle blessure liée à cet effort physique. Nous déclinons toute responsabilité de blessure physique ;
- Acceptation obligatoire de la prise de photographie du coureur par la caméra sur le dispositif, de l'affichage de celle-ci sur la fresque digitale sur l'écran géant et de l'utilisation potentielle de celle-ci sur les supports de communication liés à l'événement Octobre Rose (réseaux sociaux, site internet, supports de communication du Centre et de l'organisateur), en signant le droit à l'image ;
- Acceptation de communication du numéro de téléphone afin de pouvoir remporter des dotations pour les 3 meilleurs scores de vitesse de chaque journée ;
- Obligation de rendre le chasuble avec le dossard après le sprint.